



**Premier Séminaire sous régional des conseils et de la profession juridique,
en partenariat avec l'Organisation Internationale de Droit du Développement**

**Dakar, Sénégal, du 27 au 31 octobre 2014
Lieu : King Fahd Palace hôtel, à Dakar (Sénégal)**

Nous sommes heureux de vous annoncer la tenue, du 27 au 31 octobre 2014, du *Premier Séminaire sous régional des conseils et de la profession juridique*, organisé par le Greffe de la Cour pénale internationale («CPI»), en partenariat avec l'Organisation Internationale de Droit du Développement («IDLO») et avec le soutien financier de la Commission européenne et du Gouvernement de la République de Finlande.

Le séminaire est organisé cette année, spécialement en faveur des conseils et autres membres de la profession juridique venant des pays de l'Afrique francophone. Ce séminaire qui est le premier du genre que le Greffe organise en Afrique, s'inscrit dans la continuité du dialogue permanent que notre institution a engagé avec les membres de la profession juridique et la société civile depuis maintenant plusieurs années. Son objectif est de contribuer au renforcement des capacités et des connaissances des membres de la profession juridique sur le droit, la pratique de la CPI et les questions relatives à l'état de droit. Ce séminaire facilitera également le partage d'expérience des bonnes pratiques et les échanges sur des questions d'intérêt commun.

Séminaire

Le séminaire sera ouvert aux conseils inscrits sur la liste de conseils de la CPI, aux avocats, aux magistrats, procureurs et autres acteurs judiciaires des pays francophones, à la communauté académique, aux représentants des associations juridiques internationales, etc.

Des officiels de haut niveau de la CPI, d'IDLO et des autorités sénégalaises animeront le séminaire qui se tiendra le 27 octobre 2014.

Séances de Formation Spécialisée

La formation des conseils se tiendra durant quatre (4) jours, du 28 au 31 octobre 2014. Veuillez toutefois noter qu'en raison des limitations de places et du besoin d'assurer le bon déroulement de la formation, seulement 120 personnes pourront participer aux sessions.

Inscription

Pour participer à ces événements, merci d'exprimer par message électronique votre intention à la Section d'appui aux conseils (css.seminar@icc-cpi.int). **Ce message doit nous parvenir avant le 9 octobre 2014.** Vous indiquerez dans ce message votre titre ou fonction et préciserez si vous souhaitez participer au séminaire ou à la formation ou aux deux activités.

Afin d'assurer la bonne organisation de l'évènement, une confirmation d'inscription sera communiquée ultérieurement à toutes les personnes sélectionnées, ainsi que l'agenda.

La participation est gratuite.

Nous espérons avoir le plaisir d'être en votre compagnie et participation active pour cette édition du séminaire.